



Vingt ans plus tard. Le 3 juin 1998, lors de [l'assemblée générale de PSA](#), Jean-Martin Folz, le président du groupe de l'époque, déclarait que concernant le diesel, « *la conviction de PSA [était] partagée dans le monde entier [...] et le moteur diesel [était] la seule réponse valable pour répondre à l'esprit de Kyoto sans rouler tous à bicyclette* ». Vingt ans plus tard, l'histoire ne lui a pas donné raison et le diesel se retrouve à nouveau devant les prétoires entérinant la fin d'une époque... Et d'une illusion. Depuis, le nombre de sujets ayant investi la sphère des affaires s'est considérablement élargi et cela touche tous les secteurs d'activité. Nous en abordons plusieurs dans cette lettre : BTP et forêts urbaines, agroalimentaire et trafic de main-d'œuvre, nucléaire et climat, tourisme et peuples indigènes, nouvelles technologies et syndicalisme...

CONTEXTES

Chaîne d'approvisionnement, Suisse

Le Conseil des Etats suisse refuse de débattre du contre-projet « Entreprises responsables »

La discussion de l'équivalent suisse de la [loi française](#) sur le devoir de vigilance devait se poursuivre cet automne ([IE n° 303](#)). Mais le 26 septembre, le Conseil des Etats (les représentants des cantons) de la Confédération a refusé de débattre du contre-projet indirect à l'initiative populaire fédérale « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement » approuvé par le Conseil national (les représentants du peuple) et amendé par la Commission des Affaires juridiques du Conseil des Etats. Ce dernier a, en effet, demandé que le dossier soit renvoyé à la commission pour être réexaminé en tenant compte des propositions annoncées par le Conseil fédéral (l'organe exécutif de la Confédération). **Le contre-projet ne pourra donc être discuté, et a fortiori adopté, avant la fin de la législature actuelle**, les élections fédérales devant débiter en Suisse le 20 octobre prochain. Pourtant, de nombreux soutiens, parmi lesquels la Fondation Ethos et 26 investisseurs institutionnels représentant 808 milliards de francs suisses d'actifs sous gestion, avaient apporté leur soutien à ce contre-projet et appelé le Conseil des Etats à entériner le texte.

Biodiversité, construction

La FAO va soutenir la plantation de forêts dans les villes africaines et asiatiques

Selon la Banque mondiale, les zones urbaines devraient accueillir 1 milliard d'habitants supplémentaires d'ici à vingt ans, ce qui accentuera la pression sur les mégapoles des pays émergents, alors même que les effets du dérèglement climatique s'y font déjà largement sentir. En 2014, la ville de Toronto avait publié les conclusions d'une étude soulignant les avantages, y compris sur le plan financier, qu'il y avait à développer les « forêts urbaines » ([IE n° 196](#)). Depuis, de nombreuses études sont allées dans le même sens **et incitent les spécialistes de l'aménagement urbain – publics et privés – à concevoir des projets prenant en compte cette dimension**. Le 21 septembre, Qu Dongyu, le directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a annoncé un plan visant à soutenir, d'ici à 2030, la plantation de 500 000 ha de forêts et à maintenir près de 300 000 ha des forêts existant déjà dans au moins 90 villes situées dans 30 pays d'Afrique sahélienne et d'Asie centrale. La FAO va travailler sur ce projet en collaboration avec le Britain's Kew Royal

Botanic Gardens et un réseau de villes incitant à l'action pour le climat (le [C40](#)). La FAO a prévu de mobiliser 1,5 milliard de dollars sur ce projet en faisant appel à différents bailleurs.

Finance et climat. L'Autorité des marchés financiers (AMF) a annoncé, le 2 juillet dernier, la création de sa **commission Climat et finance durable**. Cette dernière a pour objectif de faire progresser les méthodologies et les informations disponibles sur les questions liées au changement climatique et aux autres risques environnementaux et sociaux, ainsi que sur la prise en compte de leurs effets sur les modèles économiques. Elle vise également à évaluer les suites réelles en termes de réallocation d'actifs. **L'AMF a publié, le 25 septembre, la [liste des vingt-quatre membres de cette commission](#)**. Outre des représentants d'entreprises, de la communauté financière ISR, de cabinets spécialisés dans les questions extra-financières, on trouve un représentant d'ONG (WWF). Le président de la commission est Thierry Philipponnat, membre du collège de l'AMF, ancien membre du bureau exécutif d'Amnesty International, ancien président du Forum pour l'investissement responsable (FIR).

OUTILS, ANALYSES

Impact des activités, Thaïlande, tourisme

En Thaïlande, le tourisme peut être une menace pour les droits des peuples indigènes

La Thaïlande est l'une des premières destinations touristiques au monde et Bangkok la ville la plus visitée de la planète. Si le tourisme est une source de devises importante pour les pays visités, il peut aussi être à l'origine de nombreux problèmes pour la population locale, laquelle ne profite pas toujours des avantages générés. C'est notamment le cas pour certaines populations autochtones. **Dans une [étude publiée la semaine dernière](#)**, la fondation thaïlandaise de défense des droits humains Manushya liste les situations auxquelles ces populations installées dans des régions touristiques doivent faire face.

Emilie Pradichit, la directrice de la fondation, souligne qu'elles ne bénéficient pas d'une reconnaissance légale de leurs droits collectifs et individuels sur les terres et les ressources, qu'elles sont victimes **d'expulsions forcées**, que la loi sur les parcs nationaux et les réserves forestières, par exemple, impose des **sanctions sévères** aux habitants de ces zones en dépit des promesses du gouvernement, qui s'était engagé à examiner les revendications territoriales faisant l'objet de conflits dans les parcs nationaux.

Au début du mois de septembre, le département thaïlandais des investigations spéciales a indiqué que l'analyse ADN de fragments osseux calcinés découverts dans un bidon de pétrole immergé près du barrage de Kaeng Krachan avait révélé qu'ils appartenaient à Pholachi « Billy » Rakchongcharoen, un activiste karen disparu en avril 2014 après son arrestation par les autorités du parc national de Kaeng Krachan, et probablement assassiné ensuite. Au moment de sa disparition, il représentait les communautés karens dans le cadre de plaintes émises à l'encontre d'officiels du parc au sujet de la destruction et de l'incendie de maisons et de fermes de familles habitant dans la zone avant que celle-ci soit déclarée parc national.

Esclavage moderne, France, agriculture

Le trafic de main-d'œuvre : une pratique à surveiller de près, même en France

Le secteur agricole est propice à l'exploitation des personnes vulnérables, y compris dans les pays développés. Le 17 septembre, la police française a procédé à l'interpellation de trois personnes d'origine bulgare et d'un Français. Ils sont soupçonnés d'avoir organisé un trafic d'êtres humains entre la Bulgarie

et la France. Selon les premiers éléments de l'enquête, une agence d'intérim fictive recrutait en Bulgarie des ouvriers qui étaient transportés en autocar dans la région lyonnaise. Ils étaient ensuite **répartis dans divers vignobles du Beaujolais et de Bourgogne** pour y travailler comme saisonniers et étaient logés dans des conditions insalubres. Les témoignages indiquent que les travailleurs n'étaient payés qu'à leur retour en Bulgarie, où ils recevaient une rémunération très inférieure à celle qui leur avait été promise lors de leur recrutement en Bulgarie. Pour mémoire, le Conseil de l'Europe a déclaré l'an dernier que le trafic de main-d'œuvre dépassait l'exploitation sexuelle dans de nombreux pays européens.

Droits et libertés, Russie

La préservation des cultures locales, une dimension primordiale du développement durable

Le 10 septembre, Albert Razin, docteur en philosophie et activiste de la communauté oudmourte (Fédération de Russie), s'est immolé par le feu à Ijevsk (capitale de l'Oudmourtie). Son geste est un acte extrême de protestation contre le projet de loi russe visant à annuler l'enseignement obligatoire des langues autochtones dans les régions et républiques ethniques russes. Mais il rappelle aussi le lien existant entre ces **langues autochtones, les cultures, et les droits socio-économiques et fonciers des populations**. A dire vrai, une grande part de la population mondiale et de nombreux experts accordent aujourd'hui de plus en plus d'importance à la préservation de la diversité des cultures locales et des identités qui s'y rattachent, à la contribution des peuples autochtones à l'aménagement des territoires, ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles et agricoles. Mais cette dimension capitale reste insuffisamment prise en compte par les entreprises dans leur politique de diversité et dans le déploiement de leurs activités.

Environnementalistes en danger. Dans un [rapport](#) publié en juillet dernier, l'association britannique Global Witness indiquait que dans le monde, 164 activistes environnementaux au moins avaient été assassinés en raison de leur engagement militant. Le 24 septembre, elle a publié **un nouveau rapport focalisé sur les Philippines**, un pays dont on parle peu en France. Dans ce document, l'ONG rappelle qu'en 2018, 30 défenseurs de l'environnement ont été tués aux Philippines. Elle accuse aussi plusieurs sociétés, nationales et internationales, d'être liées aux attaques menées contre les environnementalistes. Parallèlement, le 26 septembre, le 15^e festival du film de Zürich a été ouvert avec une [fiction](#) consacrée à Bruno Manser (*Bruno Manser – La voix de la forêt tropicale*), un pionnier suisse de la préservation des forêts tropicales et des peuples autochtones, maintes fois menacé de mort et qui a disparu en 2000 lors de sa dernière expédition en Malaisie.

Climat, énergie

Selon un rapport, le nucléaire ne peut pas répondre au défi climatique

Les ennuis s'accroissent pour EDF. L'annonce par le groupe, le 25 septembre, d'un retard supplémentaire dans son chantier de construction de deux réacteurs nucléaires EPR à Hinkley Point C en Angleterre et d'une augmentation du coût évaluée entre 1,9 milliard et 2,9 milliards de livres sterling (2,1 milliards-3,3 milliards d'euros) a provoqué une chute de son cours de Bourse de 6,45 % durant la séance. **La publication, la veille, d'un rapport d'un consultant indépendant (*World Nuclear Industry Status Report – WNISR*) pourrait encore réduire la confiance dans le nucléaire.** Le document de plus de 300 pages indique que la durée moyenne de construction des 63 réacteurs édifiés dans le monde depuis 2009 a atteint 9,8 ans. Trop long pour répondre au défi climatique selon les auteurs du rapport. Qui plus est, le coût de production du mégawattheure du nucléaire, à la fin de 2018, s'échelonnait entre 112 et 189 dollars, alors que le mégawattheure solaire variait de 36 à 44 dollars et

celui de l'éolien terrestre de 29 à 56 dollars. Entre 2009 et 2018, le coût du mégawattheure a diminué de 88 % pour le solaire, de 69 % pour l'éolien terrestre et il a augmenté de 23 % pour le nucléaire.

ENGAGEMENT

Egalité, Etats-Unis, TIC

Aux Etats-Unis, des travailleurs d'un sous-traitant de Google se syndiquent

Le recours à des intérimaires dans le secteur des nouvelles technologies est une pratique courante. Google n'échappe pas à la règle. Un employé ayant accès aux chiffres estimait qu'à la fin de 2018, **près de la moitié des quelque 170 000 personnes qui, dans le monde, travaillaient pour Google le faisaient avec un statut de contrat temporaire, de vendeur ou de contractant (TVC)**. Le problème est que ces catégories de travailleurs ne bénéficient pas des mêmes droits que les salariés de l'entreprise. Leurs rémunérations sont souvent très inférieures, la couverture sociale est pour l'essentiel à leur charge, ils ne bénéficient ni de congés de maladie, ni de congés payés, ni du même niveau de formation ou d'information (même lorsqu'ils font partie d'équipes réunissant des salariés et des TVC), etc. **Au début du mois de mars, Google a brusquement réduit la durée des contrats de 34 travailleurs temporaires d'une équipe de Google Assistant**. Cet événement a suscité une grande émotion parmi les TVC, mais aussi parmi les salariés de Google. **Le 27 mars, plus de 900 d'entre eux ont conjointement signé une lettre ouverte** adressée à la direction de Google pour exprimer leur désaccord. Le groupe a rapidement réagi et annoncé qu'il allait intervenir auprès des sociétés qui lui fournissent des travailleurs temporaires et contractants aux Etats-Unis afin qu'elles revoient leurs conditions d'emploi. Mais le mouvement d'organisation de ces travailleurs de second plan était lancé. **Le 24 septembre**, 80 salariés d'un sous-traitant de Google (HCL Technologies) ont annoncé qu'ils avaient rejoint le syndicat américain United Steelworkers (USW). Pour eux, il s'agit d'un premier pas pour négocier une convention collective qui leur confère les mêmes droits que les salariés permanents des entreprises de technologie.

Devoir de vigilance (suite). Le 24 juin, plusieurs associations françaises et ougandaises avaient adressé une mise en demeure à la compagnie française Total en lui signifiant qu'elle ne répondait pas à la législation française de 2017 sur le devoir de vigilance dans le cadre de deux projets (exploitation d'un gisement pétrolier en Ouganda et construction d'un oléoduc entre l'Ouganda et la Tanzanie). Dans un dossier publié en juin, **les associations accusaient la compagnie** de participer à la destruction de l'environnement et de ne pas mettre en place les mesures de diligence nécessaires pour éviter des déplacements de population abusifs ([voir IE](#)). **Le groupe pétrolier a répondu le 24 septembre** aux avocats des associations. Selon l'association Les Amis de la Terre France, l'entreprise indique qu'elle se conforme à la loi française et qu'elle n'a pas besoin de publier d'informations spécifiques sur ces deux projets dans son plan de vigilance. Peu satisfaites de cette réponse, les ONG ont décidé d'assigner le groupe en justice.

Biodiversité, Indonésie, agroalimentaire

Malgré les promesses, l'huile de palme provient toujours de réserves naturelles indonésiennes

De nombreuses grandes entreprises de l'agroalimentaire se sont engagées à totalement éliminer de leurs approvisionnements, à brève échéance, l'huile de palme qui serait à l'origine de la déforestation ou de la destruction d'habitats naturels. Pour ce faire, elles déploient des processus de contrôle qui remontent leur chaîne d'approvisionnement. Le problème est que **ces dispositifs reposent souvent sur une base**

documentaire et qu'ils semblent encore loin d'être exhaustifs. Aussi les investigations qui procèdent à des vérifications en commençant par l'autre bout de la chaîne mettent-elles souvent en évidence les failles des systèmes.

L'association Rainforest Action Network (RAN) a ainsi récemment mené une [enquête](#) au cours de laquelle elle a pisté des camions et réalisé des interviews de terrain aux alentours de la réserve naturelle de Rawa Singkil (sur l'île de Sumatra en Indonésie), surnommée « la capitale mondiale des orangs-outans ». Cette enquête a révélé que deux usines d'extraction d'huile de palme situées à proximité de la réserve avaient été approvisionnées par **une plantation illégalement implantée dans la réserve depuis 2013**. Elle montre aussi que ces deux huileries sont inscrites sur la liste des fournisseurs de Golden Agri-Resources (GAR) et que l'une d'elles est liée à Musim Mas, deux importantes sociétés dont le siège social est situé à Singapour et qui approvisionnent, directement ou indirectement, des grandes marques comme Unilever, Nestlé, PepsiCo, Mondelez ou Kellogg's. GAR et Musim Mas démentent les accusations de RAN tout en reconnaissant qu'elles ne sont pas encore parvenues à tracer totalement l'origine de leur huile. Il est cependant probable que les marques internationales vont examiner de près les preuves apportées par les deux sociétés singapouriennes.

ENTREPRISES

Réfugiés. Le 24 septembre, les dirigeants de plusieurs grandes entreprises mondiales, dont Ben & Jerry's, Citi, Microsoft, Novartis, Unilever, Virgin, ont appelé à une intégration des réfugiés, sans laquelle les Objectifs de développement durable (ODD) ne seront pas atteints. Ils ont notamment souligné **le rôle que la communauté des affaires peut jouer** en fournissant des biens et des services aux réfugiés, en leur proposant des emplois, en leur offrant des formations, en leur apportant les investissements nécessaires pour développer des activités, en appelant les gouvernements à se joindre à leurs efforts et à déployer des politiques bienveillantes. Cette initiative illustre la tendance de plus en plus marquée de certaines entreprises à s'exprimer ouvertement sur les questions de société et à s'impliquer de manière volontariste dans la résolution de ces problèmes.

Reconversion ? Le groupe Bel a annoncé le 25 septembre dernier qu'il allait lancer dès 2020 des produits qui associent matières premières laitières et légumes ou légumineuses. Avec ces nouveaux produits, le groupe entend répondre à une demande de plus en plus forte dans les pays développés, demande qui vise à disposer d'une alimentation plus saine et plus respectueuse de l'environnement (de nombreuses études démontrent qu'une baisse de la consommation des produits d'origine animale dans le monde est indispensable pour lutter contre le dérèglement climatique). A condition que cette démarche aboutisse à une baisse des produits laitiers distribués...

Gaspillage, France, restauration

Sodexo souscrit une ligne de crédit indexée sur sa lutte contre le gaspillage alimentaire

Le groupe de restauration collective Sodexo a annoncé le 24 septembre qu'il avait renouvelé une ligne de crédit syndiqué de 1,3 milliard d'euros en remplacement de celle signée en juillet 2015 (1,2 milliard d'euros). Ce crédit a pour particularité d'être indexé sur la performance du groupe français en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire. **Sodexo s'est engagé à réduire de 50 % le gaspillage et les déchets alimentaires dus à son activité d'ici à 2025.** L'évaluation de la performance sera réalisée par

le cabinet spécialisé Leanpath et le crédit sera mis en place par neuf banques, dont BNP Paribas (coordinateur et agent de la documentation et de la durabilité), Société générale et Natixis. Ce type de prêt, baptisé « **crédit à impact** » (*sustainability-linked loan*) est apparu très récemment ([IE n° 257](#)), mais il semble remporter un grand succès. Selon une note publiée en début d'année par l'agence Bloomberg BNF, le montant total des crédits à impact dans le monde serait passé de 4,7 milliards de dollars en 2017 à 36,4 milliards en 2018.

Dieseltgate (suite). En 2015, le groupe automobile Volkswagen était accusé d'avoir placé sur ses véhicules diesels un logiciel qui déclenchait le système de contrôle des émissions d'oxyde d'azote lors des tests en laboratoire et qui se désactivait sur route. Cette affaire a déjà coûté au constructeur allemand 30 milliards de dollars en réaménagement de véhicules, amendes et provisions aux Etats-Unis et a fait chuter son cours de Bourse de plus de 50 % en six mois. **En juin 2016**, la commissaire européenne au Marché intérieur et à l'Industrie avait appelé Volkswagen à verser volontairement aux propriétaires de voiture européens une compensation comparable à celle qu'il devrait verser aux consommateurs américains ([IE n° 240](#)). [Plusieurs associations](#) de défense des consommateurs ont depuis vu le jour sur le Vieux Continent.

Le 30 septembre s'est ouverte à Brunswick en Allemagne **une procédure collective qui regroupe plus de 450 000 personnes** qui demandent réparation du préjudice qu'elles estiment avoir subi dans cette affaire. Mais le groupe estime qu'il n'y a pas eu préjudice et que la requête est donc sans fondement. De plus, l'examen de ce recours devrait durer au moins jusqu'en 2023 et, si le jugement allait dans le sens des plaignants, ces derniers devraient ensuite faire valoir individuellement leurs droits. Une nouvelle audience est prévue le 18 novembre. **En attendant, le résultat net du groupe reste au beau fixe** puisqu'il a enregistré 11,3 milliards d'euros en 2017 (après une perte de 1,6 milliard en 2015, l'année du scandale, et un résultat positif de « seulement » 5,1 milliards en 2016), 12,1 milliards en 2018 et 3,1 milliards au premier trimestre 2019. Des bénéfices confortables qui ont permis à l'entreprise d'annoncer en fin d'année dernière un investissement de 30 milliards d'euros dans les véhicules électriques d'ici à 2023.

Bulletin d'abonnement

Prix de l'abonnement d'un an à **Impact Entreprises**, soit 22 lettres électroniques : 117 euros.

ORGANISATION/SOCIETE	
NOM/PRENOM	
FONCTION	
ADRESSE	
CODE POSTAL/VILLE	
PAYS	

Adressez vos commandes d'abonnement à :
CFIE, 19 rue des Trois Frères – 75018 Paris